

Racismes: l'égalité à l'épreuve



AU SOMMAIRE

◆ Racismes : l'égalité à l'épreuve Gérard Aschieri	33
◆ Le racisme, au quotidien des radicalisations Louis Sallay	35
◆ Unité et diversité des préjugés racistes et antisémites Nonna Mayer	38
◆ Biais ethniques, racisme et police Sebastian Roché	41
◆ « Mon élection est un test pour la République » Entretien avec Bally Bagayoko	44
◆ Ce qu'il faut opposer à l'antisémitisme Pierre Tartakowsky	46
◆ Au nom de la République ? Restriction des libertés publiques et islamophobie Julien Talpin	49
◆ La mobilisation du passé national à des fins réactionnaires et racistes Laurence De Cock	52

A l'origine de ce dossier, il y a le sentiment d'un moment particulier où le racisme décomplexé se déploie aussi bien en paroles qu'en actes et où il se révèle pour ce qu'il est, un phénomène politique et une lecture du monde qui menacent notre démocratie et ses valeurs.

Si le flot de commentaires haineux qui a accompagné l'élection de Bally Bagayoko à la mairie de Saint-Denis ou les saillies à l'encontre de l'équipe de France de football en sont une manifestation particulièrement spectaculaire, on ne saurait ignorer la multiplicité d'actes et de propos racistes et antisémites qui se répandent sur les réseaux sociaux et dans la vie réelle et qui touchent toutes les personnes perçues comme différentes.

Louis Sallay et Nonna Mayer décrivent de façon convergente ce phénomène, en mettant en lumière ce qui peut apparaître comme un paradoxe. Le premier souligne que le rapport annuel de la CNCDH⁽¹⁾ confirme que « *la société française est plus ouverte à la tolérance* », mais également que « *les formes de haine qui se manifestent – antisémite, islamophobe, homophobe, masculiniste – sont largement corrélées à un sentiment anti-immigré, véritable trame sur laquelle elles viennent étroitement s'ajuster* ». Il met en cause le discours de nombre de politiques et de médias qui laissent croire que tous les problèmes seraient réglés en réservant un certain nombre de droits aux « nés natifs d'ici », et qui dénoncent à tout bout de champ « l'étranger », si bien que « *l'enjeu racial se trouve de plus en plus mobilisé dans l'actualité des contradictions sociales et économiques* ».

Nonna Mayer qui analyse ce même rapport annuel de la CNCDH souligne également la lente progression de la tolérance et met en regard « *le maintien des actes antisémites à un niveau exceptionnellement élevé, la forte poussée des actes antimusulmans, la polarisation du débat politique sur les enjeux migratoires* ». Elle analyse les facteurs qui favorisent la progression de la tolérance mais aussi la façon dont les divers groupes sont touchés de façon différenciée par les préjugés racistes : ceux-ci n'épargnent aucune catégorie, Asiatiques, Roms, juifs, Maghrébins, Noirs, musulmans... mais sont marqués par une « *hiérarchie des rejets* », avec des évolutions complexes qui méritent d'être examinées ; c'est le cas pour l'antisémitisme, qui connaît ce qu'elle appelle une « *autonomisation des préjugés* », avec une « *instrumentalisation à front renversé aux deux extrêmes du champ politique* ».

L'antisémitisme est précisément le sujet dont traite Pierre Tartakowsky : il rappelle sa profondeur historique autant que les résurgences contemporaines des propos et actes antisémites : « *Une fois encore, les juifs – le juif – se trouvent plus ou moins malgré eux intégrés à des affrontements politiques – nationaux et internationaux – dont ils ne sont souvent que le prétexte* ». Tout en montrant la persistance des préjugés antisémites et en affirmant l'importance de faire front contre ce dramatique phénomène, il dénonce l'utilisation systématique de l'accusation d'antisémitisme à l'encontre de ceux qui critiquent la politique de l'État d'Israël. Et il affirme avec force qu'on ne peut pas séparer la lutte contre l'antisémitisme et la lutte contre le racisme, pour l'égalité et la démocratie.

Quand le racisme structure des pratiques multiples

L'entretien avec Bally Bagayoko apporte, quant à lui, à la fois un témoignage et une analyse. Il rappelle que les attaques racistes qui ont accompagné son élection à la mairie de Saint-Denis montrent avec brutalité que le racisme biologique, une « *hiérarchisation des êtres humains, fondée sur l'apparence* », n'appartient nullement au passé. Et ajoute qu'il n'en est pas la seule victime. Il y voit la persistance de préjugés « *négrophobes* » : « *Ce qui s'est déversé après mon élection puisait dans un imaginaire très ancien, celui qui associe la personne noire à l'animalité, à la sauvagerie, à l'absence* ».



© SERGE D'IGNAZIO (WWW.FLICKR.COM/PHOTOS/119524765@No6)



Le racisme ne constitue pas seulement une atteinte aux victimes qu'il désigne ; il agit comme un révélateur de l'état de notre démocratie. Là où l'égalité recule, où les discriminations se banalisent, où les libertés deviennent conditionnelles, c'est le projet républicain lui-même qui vacille. Ci-dessus à Paris, une manifestation contre l'islamophobie en 2019.

de civilisation. Ce ne sont pas des injures inventées sur le moment, ce sont des stéréotypes coloniaux qui n'ont jamais été soldés et qui resurgissent intacts, presque mot pour mot, dès qu'on leur en donne l'occasion.» Ce témoignage peut s'articuler avec l'article de Sebastian Roché sur le racisme dans la police. S'appuyant sur de multiples travaux, il démontre que, contrairement aux affirmations ministérielles, les « contrôles au faciès » existent bien, et il dénonce un racisme « endémique » d'autant plus grave que les policiers sont censés « assurer la sécurité de chacun et faire respecter la loi ». Avec des « effets sur l'intégration des personnes discriminées à la collectivité politique [...] particulièrement délétères ». Julien Talpin traite pour sa part de l'islamophobie à travers un angle particulier. Il interroge les conséquences des politiques menées au nom de la lutte contre le séparatisme. L'islamophobie en effet ne se traduit pas seulement par de multiples discriminations : « Elle infuse aussi les politiques publiques, tant la menace supposée – et rarement démontrée – de la pratique de l'islam ou des associations religieuses invite à restreindre les libertés. » Il montre que ces politiques

et notamment celles conduites au nom de la loi CRPR⁽²⁾ ne se contentent pas de jeter le soupçon sur les musulmans, avec le risque d'en faire « des citoyens de seconde zone » : ce sont progressivement les libertés publiques de tous qui s'en trouvent fragilisées. Cela touche notamment les associations : cette loi « marque ainsi l'aboutissement d'un processus, l'institutionnalisation d'une défiance croissante entre l'Etat et le monde associatif ».

Défendre l'égalité, défendre la démocratie

Laurence De Cock analyse le rôle que joue le « récit national » né au XIX^e siècle, et repris aujourd'hui par les forces les plus réactionnaires. En effet il s'agit d'abord d'un récit « qui postule l'existence d'une "France toujours déjà là", comme l'écrivait l'historienne Suzanne Citron, une France de souche pour le dire autrement ou un récit d'autochtonie ». Or cette vision mythique de l'histoire de France est désormais promue par des spectacles qui, s'ils se veulent populaires, « sont aujourd'hui clairement assumés comme parties prenantes d'une bataille culturelle de l'extrême droite ». Ils sont relayés par de puissants médias et nombre de politiques, tandis que le Rassemblement national souhaite imposer ce même récit au sein de l'école. Au fil de ces pages se dessine ainsi une conviction forte. Le racisme ne constitue pas seulement une atteinte aux victimes qu'il désigne ; il agit comme un révélateur de l'état de notre démocratie. Là où l'égalité recule, où les discriminations se banalisent, où les libertés deviennent conditionnelles, c'est le projet républicain lui-même qui vacille.

Le combat contre le racisme s'impose donc comme un impératif. Il passe bien sûr par le rôle de l'éducation : ainsi Laurence De Cock souligne l'urgence de non seulement décrypter un récit historique fabriquant de la haine, « mais aussi de proposer un récit contrepoison, adossé à la vérité historique, et insistant sur la saveur de la connaissance et de l'intelligence collective, seule condition de l'ouverture à l'altérité ». Mais il implique surtout des réponses judiciaires, économiques, sociales et politiques, avec la conscience que, comme l'écrit Pierre Tartakowsky, « dans un contexte marqué par la radicalisation des politiques xénophobes et une escalade de violence verbale, l'enjeu d'égalité demeure un point de repère cardinal. » ●

(1) Commission nationale consultative des droits de l'Homme, rapport 2026 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (pour l'année 2025).

(2) Loi confortant le respect des principes de la République.